

ALAIN AFFLELOU

NOS GARANTIES ET ENGAGEMENTS

ADAPTATION POUR TOUS DE NOS VERRES PROGRESSIFS

ALAIN AFFLELOU s'engage à remplacer gratuitement vos verres progressifs en cas de problèmes d'adaptation et ce pendant 1 mois. Pour les verres Egérie AFFLELOU la durée de garantie est étendue à 3 mois.

2^{ÈME} PAIRE PROGRESSIVE IDENTIQUE*

ALAIN AFFLELOU s'engage à vous proposer une 2^e paire de lunettes équipée de verres progressifs identiques* à votre 1^e paire.

ENTRETIEN GRATUIT DE VOS LUNETTES

ALAIN AFFLELOU s'engage à entretenir gratuitement vos lunettes (changement des plaquettes, réajustage des branches, nettoyage) dans tous les magasins ALAIN AFFLELOU.

Pour la santé de vos yeux et la bonne qualité visuelle, il est important de faire suivre et contrôler régulièrement votre vue par un spécialiste.

*Pour l'achat d'une paire de lunettes équipée de verres progressifs, quelle que soit la marque de vos verres, d'un montant total supérieur ou égal à 299CHF TTC, bénéficiez pour 1CHF de plus d'une seconde paire de lunettes à votre vue équipée de verres progressifs de même correction et identiques à ceux du premier équipement, hors options (un verre identique hors option étant un verre de même géométrie et du même verrier, organique CR39 blanc, non traité). Jusqu'au 31 décembre 2020. Voir conditions en magasin. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés portant, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien. Mars 2020.